



# VILLETTE-LÈS-SAINT-AMOUR

(39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome VI (1854)**

*Villette,*

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Saint-Amour ; paroisse de Nanc ; à 2 km de Nanc, 3 de Saint-Amour et 37 de Lons-le-Saunier.  
Altitude: 368m ; à la Tour de Laubespain, 568m.

La commune de Laubespain a été réunie à celle de Villette le 26 décembre 1821. En 1883, la commune prend le nom de L'Aubépin.

Le territoire est limité au nord par Balanod et Montagna-le-Reconduit, au sud par Nanc, à l'est par Toissia et Montagna-le-Reconduit et à l'ouest par Saint-Amour. La Platière, l'Amouraie, Panceret et la Combe des Fourchés font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 3, de Saint-Trivier à Dortans ; par les chemins de la Creuse, tendant de Saint-Amour à Saint-Julien ; par ceux tendant à Laubespain, à la Fontaine, à Nanc et de Laubespain à Saint-Amour et Balanod ; par le ruisseau de la Combe des Moulins qui y prend sa source.

Le village est situé contre le revers occidental de la chaîne du vignoble. Les maisons, groupées et de pauvre apparence, sont construites en pierre et surmontées de toits très saillants revêtus de tuiles creuses.

Population : en 1790 : de Villette, 140 habitants ; de Laubespain, 183 ; pop. réunie en 1846, 269 habitants ; en 1851, 291, dont 135 hommes et 156 femmes ; population spécifique par km carré, 51 habitants ; 69 maisons, savoir : à Villette, 29 ; à Laubespain, 33, et à l'Amouraie, 7 ; 69 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1792.

Vocabulaire : saint Martin. Paroisse de Nanc-lès-Saint-Amour, voir également Saint-Amour.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7523 à 7530, 3 E 7530, 3 E 8367 et 8368. L'Aubépin a reçu les cotes 3 E 1715 et 1716, 3 E 8368, 3 E 10929 à 10931 et 3 E 11103. Tables décennales : 3 E 1325 à 1333.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1157 et 1158, 5 Mi 60 et 5 Mi 1193, 2 Mi 828 et 829, 2 Mi 1167 et 1168, 5 Mi 19 et 20 et 5 Mi 1184.

Les jeunes gens émigrent pour être domestiques à Lyon ou à Paris.

Cadastre : exécuté en 1828 : surface territoriale 567<sup>h</sup> divisés en 2520 parcelles que possèdent 230 propriétaires, dont 112 forains ; surface imposable 553<sup>h</sup>, savoir : 321 en terres labourables, 115 en bois, 42 en pâtures, 41 en vignes, 15 en friches, 5 en vergers, 3 en murgers, 1<sup>h</sup> 71<sup>a</sup> en sol et aisances de bâtiments et 77<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 11.873 fr. ; contribution directes en principal 1632 fr.



Le sol, montagneux et peu fertile, produit du froment, beaucoup d'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, des vins blancs et rouges de bonne qualité, peu de foin, des fourrages artificiels et beaucoup de noix qu'on convertit en huile.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On exporte moitié de la récolte des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques porcs qu'on engraisse et un petit nombre de moutons ; 20 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la mauvaise marne, de bonnes sablières, du minerai de fer en grains non exploité, de la pierre à bâtir d'une qualité inférieure, de la pierre à chaux et hydraulique.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint-Amour. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture. Quoique presque tous propriétaires, ils jouissent de peu d'aisance.

Il y a un châlet appartenant aux sociétaires, dans lequel on fabrique annuellement 4.000 kg de fromages, façon Gruyère.

Biens communaux : deux fontaines jaillissantes et 18<sup>h</sup> 45<sup>a</sup> de bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 403 fr. ; la section de Laubespain a 50<sup>h</sup> de pâtures et bois, d'un revenu cadastral de 393 fr.

Bois communaux : Villette, 5<sup>h</sup> 82<sup>a</sup> ; Laubespain, 27<sup>h</sup> 36<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires 1.358fr. ; dépenses ordinaires 1.358 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

A l'extrémité méridionale de l'ancien comté de Bourgogne, commence une chaîne de collines qui, depuis Coligny, se prolonge par Laubespain, Cuiseaux, Chevreau, Beaufort, Saint-Laurent-la-Roche et Montorient jusqu'à la courbure décrite par le bassin de la Vallière, autour de Lons-le-Saunier. Cette chaîne, toute découpée de vallons, sert de limites entre la plaine et la région des montagnes. Les ruines des châteaux qui couronnent les sommets de ses ondulations, la variété des horizons infinis qu'on découvre de toutes parts, la richesse des vignobles et des vergers qui tapissent ses pentes, excitent partout l'enthousiasme des étrangers. Laubespain, *alba spina*, occupe l'un de ces sites privilégiés. Les plaines de la Bresse et de la Bourgogne, depuis Mâcon jusqu'aux montagnes des Vosges, les différents gradins du Jura, y déroulent de merveilleux panoramas.

Les vestiges d'antiquités trouvés sur l'emplacement de l'antique *Vincia* (Saint-Amour), à Coligny, Nanc, Nantey, permettent de croire que le territoire de Laubespain a été aussi habité depuis des temps très reculés. Sans parler des tombeaux en laves et des médailles au type de Caracalla, trouvés à l'Amouriaie, nous appuierons surtout notre opinion sur la situation de ce village à la jonction de deux voies romaines, l'une appelée le *Chemin des Sauniers*, le *Chemin de Jules-César* ou le *Grand-Perrou*, tirant du côté de Curny et de Rosay, et l'autre dite le *Chemin de la Creuse*, se dirigeant au pont d'Evans près de Montfteur et à Arinthod. La colline du *Châtelet* était surmontée d'un fortin ou d'une vigie destinée à la protection de ces routes. Le pèlerinage à la chapelle de saint Garados et les réunions licencieuses qui avaient lieu chaque année autour de ce monument, restèrent tellement entachés de réminiscences païennes, qu'il est très probable que ce lieu servait déjà de rendez-vous aux populations celtiques de la plaine et de la montagne. Lors de la division de la Séquanie en *pagi*, Coligny devint le centre d'un canton appelé le *Revermont*, dont Laubespain faisait partie.

Seigneurie : la seigneurie de Laubespain, démembrement, comme celles d'Andelot et de Chevreau, de la grande sirie de Coligny, était dans l'origine d'une très vaste étendue. Elle comprenait le château, le bourg et la ville de ce nom, la ville de Saint-Amour, Alloual, Balanod, Cessia, Nanc, Villette, Curny, Toissia et plusieurs villages qui font actuellement partie du département de l'Ain, et devint une mouvance

du château d'Orgelet. Décorée dès le principe du titre de baronie, elle fut érigée en comté, le 17 mars 1659, en faveur de Charles-Achille Mouchet de Battefort, et en marquisat, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, en faveur de Louis Mouchet de Battefort. Des partages et des aliénations ont séparé successivement du corps de la seigneurie, Saint-Amour, Nanc, Toissia, Villette, Cessia et autres lieux.



Le seigneur avait la justice haute, moyenne et basse, avec pouvoir d'instituer un bailli, un châtelain, des procureurs d'office, des scribes, des prévôts, des sergents et un tabellion, la police des chemins, le banvin, les épaves, la banalité des pressoirs, la publication du ban des vendanges, des portions de dîmes, la marque des poids et mesures, l'impôt des quatre cas, la propriété du bois de Charnay, le péage dû par chaque chariot chargé passant sur le *Chemin des Sauniers*, les langues des grosses bêtes tuées dans l'étendue de la seigneurie et le droit de tâches sur les communaux cultivés.

Franchises : par une charte en date du mois de mars 1289, sous le sceau de Hugues, abbé du Miroir, et d'Etienne, seigneur de Coligny, Guillaume III, sire de Laubespin, concéda une charte de franchises très libérale à ses bourgeois présents et futurs de Laubespin. Il les déclara, eux et leurs biens, exempts de toutes tailles et exactions arbitraires envers lui, ses prévôts et autres officiers ; régla d'une manière fixe les redevances auxquelles seraient tenus ses sujets, tels que les toises des maisons, l'ost et la chevauchée pendant un jour et une nuit, la dîme sur les communaux cultivés, les corvées d'hommes et d'animaux, l'impôt des quatre cas, etc. Cet acte contient un code pénal prévoyant les mêmes crimes et délits que ceux indiqués dans la plupart des chartes que nous avons déjà analysées ailleurs. Des précautions minutieuses sont prises pour garantir la liberté individuelle des citoyens et le respect de leurs propriétés. Les juifs seuls furent exceptés de la franchise. Les bourgeois reçurent le privilège d'élire annuellement quatre consuls pour administrer les affaires de la communauté.

Seigneurs : il est à peu près certain que les seigneurs du nom de Laubespin étaient une branche de la maison de Coligny. Le premier membre connu de cette famille est *Guillaume* de Laubespin, sire de Saint-Amour, qui fut témoin d'une donation faite, en 1131, à l'abbaye du Miroir, par le sire de Coligny. *Geoffroy* de Laubespin assista comme témoin à une donation faite, vers 1158, à la même abbaye, sous le sceau de Guéric, sire de Coligny. *Etienne* de Laubespin ou de Saint-Amour était doyen de l'église cathédrale de Lyon en 1198.

*Hugues*, sire de Laubespin, gendre d'Ulric, seigneur de Baugé, fit don à l'abbé du Miroir de différents hommes avec leurs meix, donation que Guillaume, son fils, ratifia en 1238.

*Aimé* de Laubespin fut présent à la déclaration que Jean de Chalon l'Antique, Amé, sire de Coligny, Ponce, prieur de Gigny, et Hugues de Rougemont, maître du Temple, en Bourgogne, firent, en 1217, pour attester que Manassès de Coligny avait donné à l'ordre du Temple le village de Montagna.

*Hugues II* de Laubespin, l'un des fils de Hugues I<sup>er</sup>, vivait en 1243.

*Guillaume II* de Laubespin, de concert avec ses frères *Humbert* et *André*, engagea, en 1247, à Jean de Chalon l'Antique, ses château et terre de Saint-Amour, qui étaient du fief de ce prince, jusqu'au remboursement de 100 livres estevenantes qu'ils avaient reçues de lui. M<sup>e</sup> Guillaume de Laubespin, dit de Saint-Amour, ancien recteur de l'université de Paris ; l'un des hommes les plus savants et les plus remarquables du XIII<sup>e</sup> siècle, fut témoin de cette engagère.

*Guillaume III* de Laubespin accorda, en 1272, des franchises en sa ville de Saint-Amour. La même année, il fit hommage à Amé de Savoie, sire de Baugé, de sa ville neuve et de ses *territoires*, villages et toutes autres choses vers Saint-Trivier, sauf la fidélité qu'il devait à l'évêque de Mâcon et à Jean I<sup>er</sup> de Chalon-Auxerre. En 1289, il accorda des franchises à sa *ville* de Laubespin et reprit de fief, en 1293, d'Etienne de Coligny, les possessions qu'il avait au territoire de Nanc. Ce seigneur eut de Marguerite, son épouse, cousine du comte d'Auxerre, *Odet*, *Nicole*, mariée à Guy de Beaufort, chevalier, *Simonette* de Laubespin et *Guichard*, chanoine de Mâcon.

Par un acte passé le dimanche après la fête de tous les Saints de l'année 1302, en présence de Guy Griffon de Laubespin, Richard et Etienne de Rotalier, frères, Hugues de Beaufort, clerc, et Jean de Laubespin, prieur de Clairvaux, Marguerite, veuve de Guillaume III de Laubespin, et Odet, son fils, reconnurent devoir à Renaud, fils de Guy de Beaufort, la somme de 400 livres de petits tournois pour la dot qui avait été constituée à Nicole de Laubespin, sa mère.



*Odet*, sire de Laubespín, accorda, au mois d'août 1308, une charte de franchises à ses sujets de Nanc, du consentement de Guichard, son frère, et fut nommé, en 1318, l'un des exécuteurs testamentaires d'Etienne de Coligny, sire d'Andelot. Jean de Laubespín, sire de Saint-Amour, lui donna, en 1333, une grande place dite en *Plamont*, entre Nanc et Cessia, à charge d'y construire une maison-forte dont il se réserva la suzeraineté. Marié à Alix, fille de Jean d'Apremont, il en eut *Guyot de Laubespín*, qui vendit, en 1349, différents cens à Jean de Laubespín, sire de Saint-Amour.

*Fromont*, seigneur de Laubespín, fils de Guyot, écuyer, puis chevalier, fut, en 1397, l'un des exécuteurs testamentaires de Marie de Vergy, épouse de Jean d'Andelot, seigneur de Coligny-le-Vieux.

*Guillaume IV*, seigneur de Laubespín, fils de Fromont, était marié, en 1423, à Isabelle de Rosay.

*Hugues de Laubespín*, seigneur de ce lieu, fils de Guillaume, s'allia en premières nocés à Pernelle de Rochelle, qui le rendit père de Jacques, Guillaume et Isabelle de Laubespín, épouse d'Humbert de Roumespin, seigneur de Vaulgry. Il se remaria à Agnès de Talaru, qui mourut sans postérité.

*Jacques*, seigneur de Laubespín, eut de Françoise de Roche, son épouse, Aimé de Laubespín, qui vivait en 1462, et Aimée, mariée à Claude de Vaugrineuse. Aimé II de Laubespín épousa Antoinette, fille d'Humbert de Groslée, baron de Bressieu, dont naquirent *Aimé III*, *Philiberte*, alliée à Philibert Fauquier, seigneur de Commenailles, et *Françoise de Laubespín*, mariée au sieur de Chissey.

*Aimé III*, seigneur de Laubespín, s'allia en premières nocés à Marguerite, fille de Philibert-Philippe de la Palu et de Blanche Sforce, dont il eut *Blaise*, mariée en premières nocés à Jean-Philibert de la Palu, comte de Varax, vicomte de Salins et lieutenant-général pour le duc de Savoie au gouvernement de Bresse, et en secondes nocés à Jean de la Palu, comte de Varax, et *Françoise de Laubespín*, dame de Châteauneuf, religieuse à Remiremont. Il se remaria à Anne, fille de Jean de Gaignard et de Jeanne de Vaudrey, dont naquirent *Claude de Laubespín*, baron de ce lieu, *Antoine*, seigneur de l'Isle, baron de l'Aigle, et *Jean de Laubespín*, abbé de la Charité.

*Claude de Laubespín*, baron de ce lieu, épousa Anne-Françoise de Chalant, qui le rendit père de *Claude II*, *Philibert*, sieur de Chilly, *Barbe*, mariée à Claude de Montjouvent, seigneur de Joudes, et *Claudine*, religieuse à Baume-les-Dames.

*Claude II de Laubespín*, baron de ce lieu, s'allia à Claudine de Fétigny, dont naquirent *François*, mort à l'âge de 15 ans, page du duc de Savoie, *Renée*, épouse de François d'Ugna, *Barbe*, épouse de Léonel Mouchet de Battefort, baron d'Arinthod et de Dramelay, chevalier d'honneur au parlement de Dole, et *Anne-Françoise de Laubespín*, épouse en premières nocés de Claude-Gabriel de Grammont, seigneur de Conflandey, et en secondes nocés du sieur d'Andelot.

Barbe de Laubespín devint dame de ce lieu par la mort de son frère sans postérité. Nous avons fait connaître ailleurs les noms de ses descendants jusqu'à Louis Mouchet de Battefort de Laubespín, comte de Laubespín, né à Dole en 1665, et baptisé en 1675 dans la chapelle du château de Versailles. Charles-Achille de Mouchet de Battefort, son père, avait été l'un des premiers à prêter serment, en 1668, au roi Louis XIV ; aussi, pour le punir, les officiers du roi d'Espagne lui enlevèrent toutes ses charges, confisquèrent les pierreries, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles et la maison qu'il avait à Bruxelles, firent démolir son château de Bornay et refusèrent de lui payer les sommes avancées précédemment, tant par son père que par lui, à l'Etat, et qui s'élevaient à plus de 800.000 livres.

Par un brevet du 14 septembre 1677, Louis XIV, afin de le dédommager, le tint quitte de toutes les sommes qu'il pourrait devoir à des sujets du roi d'Espagne résidant aux Pays-Bas ; En agissant ainsi, Louis XIV se montra peu loyal : au lieu de confisquer la fortune de quelques créanciers étrangers, il eût beaucoup mieux fait de payer les sommes dues au comte de Laubespín, et qui étaient affectées sur les salines de Salins.

Louis Mouchet de Battefort ne put échapper à la ruine. Ses biens furent discutés par décret et vendus à différents acquéreurs. Marie- Gabrielle de Saint-Mauris, son épouse, qui avait été obligée de provoquer une séparation de biens pour conserver sa fortune, se rendit adjudicataire, en 1705 et 1706, de la seigneurie de Laubespín, et la transmit à *Charles-Joseph de Mouchet de Battefort*, comte de Laubespín, son fils, marié à Françoise-Hilaire du Tartre, dame de Chilly.

*Gabriel de Mouchet de Battefort*, marquis de Laubespín, fils de Charles-Joseph, capitaine des vaisseaux du roi, épousa Charlotte-Elisabeth de Descorailles, qui le rendit père de *Charles*, marquis de Laubespín, *Emmanuel*, comte de Laubespín, et M<sup>elle</sup> N. de Laubespín.

*Charles*, marquis de Laubespín, s'est allié à la marquise de Levis-Mirepoix, dont naquirent *Roger*, *Ulric* et *Camille*.

Roger, marquis de Laubespin, a eu de la marquise de Clermont Mont-Saint-Jean, son épouse, Charles, marquis de Laubespin.



Du mariage d'Ulric, comte de Laubespin, avec la marquise de Lamousset, sont nés Léonel de Laubespin et une fille, mariée au marquis de la Bretèche.

Camille, comte de Laubespin, s'est allié à la duchesse de Beaufort-Sponting (Belgique) et en eut deux fils et quatre filles. L'aînée est devenue l'épouse du comte Daune, colonel au service d'Autriche.

Armoiries : la famille de Laubespin a d'abord porté pour armes un arbrisseau tigé de cinq branches fleuries et feuillées dont les émaux ne sont pas connus, et ensuite elle a eu pour blason : *d'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre billettes de même.*

Les armes des Mouchet de Battefort, seigneurs de Laubespin, se compilaient des quatre quartiers de Battefort, Laubespin, Mouchet et Fétigny.

Château : une reconnaissance des droits seigneuriaux de Laubespin, consentie en 1608 en faveur de Barbe de Laubespin, veuve de Léonel Mouchet de Battefort, contient du château la description suivante : « Item le chastel et maison-forte de Laubespin, bien clos de murailles et fausses brayes, bien flanqué de bonnes tours et tornelles bien percées et munies de créneaux, quadruples portes bien closes, poternes et fausses poternes et bref, tenable contre tous ennemis hostiles invasifs. »

Ce château occupait le sommet d'une colline coupée à pic de tous côtés, sauf au sud où elle communiquait avec un plateau dont elle était séparée par un large et profond fossé creusé dans le roc vif. Sur ce fossé était jeté un pont-levis qui s'ouvrait sur un chemin conduisant à Saint-Amour. La forteresse se composait d'un donjon de 8<sup>m</sup> de largeur, bâti au milieu d'une cour bordée de bâtiments sur ses quatre faces. Aux angles étaient quatre tours circulaires en maçonnerie pleine, de 5<sup>m</sup> de diamètre et de 18<sup>m</sup> de hauteur. Leurs sommets étaient garnis de créneaux et de mâchicoulis. Une enceinte murale enveloppait le château, la chapelle castrale, dédiée à saint Garados, et les bâtiments de dépendances. Un chemin couvert, percé dans l'épaisseur des murs, reliait chaque tour au donjon. A l'est et au sud de l'enceinte, s'étendaient un grand verger produisant des fruits exquis, des parterres, un jardin potager, un bois de châtaigniers et une safranière. De ces constructions il ne reste que la tour sud-est, quelques arrachements de murs, des cachots souterrains et la chapelle qui vient d'être restaurée.

Le 2 avril 1637, le duc de Longueville, après avoir pris la ville et le château de Saint-Amour, y laissa garnison et alla assiéger le château de Laubespin, dont il se rendit maître et qu'il brûla. Le régiment de Conflans ayant voulu venir au secours des assiégés, perdit trois compagnies qui furent enlevées par le vicomte d'Arpajon.

Dans l'enquête présentée au roi Louis XIV, en 1677, le comte de Laubespin exposa que la garnison française, qui occupait son château en 1668, le ruina et le démolit lorsqu'elle reçut l'ordre d'en sortir. Quelques réparations venaient à peine d'être achevées à cette forteresse, que des bandes de Bressans, sous les ordres des nommés Fressinet, Saubertier et Montjay, s'en emparèrent de nouveau (novembre 1673).

Le château de Laubespin fut toujours le principal manoir des seigneurs qui le possédèrent. Ils y passaient la plus grande partie de l'année.

Fiefs divers : de la seigneurie de Laubespin dépendaient plusieurs arrière-fiefs, tels que la seigneurie de l'Isle-sous-Saint-Laurent-la-Roche, celle de Toissia, les chevances de la Chaux ou d'Ugna, de Beurepaire, de Varey et le fief de la famille Maréchal.

Bourg : au pied du château s'étendait un bourg populeux, clos de murs à créneaux et de portes à pont-levis. Il était habité au XIV<sup>e</sup> siècle par des nobles, des bourgeois, des clercs, des officiers de justice, des juifs, des marchands, des bouchers et d'autres industriels. Un marché chaque semaine et trois foires par an y attiraient beaucoup d'étrangers. Le roulage par le *Chemin Saunier* y fut longtemps très actif. La clôture était déjà construite lorsque fut concédée la charte de franchises de 1289. Il ne reste aucun vestige, ni des murs ni des portes. Leur destruction remonte à l'époque de la prise du château par les Français en 1637.



Prieuré : il a existé un prieuré à Laubespain, mais on ignore de quel chef d'ordre il relevait. Hugues ou Guigues de la Gélière, religieux de Saint-Claude, se qualifiait, en 1372, de prieur de Laubespain.

Chapelle Saint-Garados : sans la seconde cour du château de Laubespain, était une chapelle castrale dédiée à saint Garados ou Quaradoz, évêque. Le terrier de 1608, déjà cité, en parle ainsi: « Dans la dernière cour du château est la chapelle castrale sous l'invocation de saint Quaradoc, y ayant grand concours de peuple de diverses paroisses à ses reliques. Le seigneur de Laubespain en nomme le chapelain, qui lui doit administrer, et à sa famille, les sacrements et y dire ou faire dire la messe journellement. Les revenus de cette chapelle, en vignes, prés, rentes, maisons, bois, terres, offrandes, sont en valeur de plus de cent escus. En laquelle chapelle est érigée la confrérie du Saint-Esprit, dont les revenus appartiennent en partie au chapelain, et le reste il le doit distribuer aux pauvres. »

A l'octave des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, des pèlerins venaient de la Bresse, des Dombes, du Lyonnais et du Mâconnais implorer saint Garados pour obtenir la guérison de diverses maladies, et surtout des rhumatismes. Les *vogues* de Laubespain jouissaient d'une réputation très lointaine. Elles ont toujours lieu, mais le nombre des pèlerins a considérablement diminué.

Ermitage : entre Villette et Laubespain, on remarque les ruines d'une chapelle près de laquelle deux ermites de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste avaient construit leurs cellules. C'est là que s'était posté le régiment de Conflans, en 1637, pour secourir la garnison du château. Les soldats y avaient élevé un retranchement dont on reconnaît encore les vestiges ; ce rempart ne les empêcha pas d'être surpris et faits prisonniers.

Seigneurie de Villette : le 21 septembre 1745, Charles-Joseph Mouchet de Battefort, comte de Laubespain, et Françoise-Hilaire du Tartre, son épouse, démembèrent Villette de leur seigneurie de Laubespain et vendirent ce village, avec la justice haute, moyenne et basse et les autres droits qu'ils y avaient, à Philibert Gaillard, écuyer, de Saint-Amour, seigneur de Dananches, secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie du parlement de Besançon, et à Eléonore-Gabriel Gaillard, son fils émancipé. Ils ne s'en réservèrent que la mouvance. Par son testament daté du 21 septembre 1766, Philibert Gaillard fit des legs particuliers à Pierre-Marie Gaillard de Beaulieu, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye de Valbenoîte, vicaire-général et official du diocèse de Chalon-sur-Saône, son fils, à Pierrette-Marie Gaillard, sa fille, épouse du président Vuidelier, et institua pour ses héritiers universels Philibert-Alexis et Claude-Louis Gaillard, deux de ses petits-fils, nés du mariage de Gabriel-Eléonore Gaillard, son fils, avec Anne-Charlotte Oyselet de Légna. MM. Gaillard de Dananches ont été les derniers seigneurs de Villette. Cette famille est encore représentée par MM. Jules et Maurice Gaillard de Dananches, qui habitent tous deux Saint-Amour.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaire du Jura, année 1845.